



RÈGLEMENT DES MONTÉES NOCTURNES DU JEUDI SOIR

A Nax les randonneurs sont les bienvenus... LE JEUDI SOIR ! - De 17h30 à 22h00

Depuis plusieurs années la Direction de Télé Mont-Noble s'efforce de laisser une piste libre pour les amateurs de randonnée nocturne tous les jeudis soirs.

Les autres soirs il est formellement interdit de s'aventurer sur les pistes.

Merci de respecter et d'appliquer le règlement ci-dessous.

1. La seule et unique piste ouverte est celle des **Grands Esserts (en vert)** jusqu'au sommet du Mt-Noble, **dès 22h les dameuses travailleront également sur cette piste.**
2. **La zone rouge est formellement interdite car les machines y travaillent.** Ces pistes ne sont pas ouvertes aux randonneurs.
3. Le départ des randonnées se fait depuis le parking supérieur **P2**
4. Le port de la lampe frontale est obligatoire à la montée aussi !
5. Les chiens sont interdits
6. Le restaurant est ouvert et vous propose : fondue, spaghettis, soupe etc...